

Fiche d'offre d'apprentissage

Intitulé de l'offre :

Chargé de la gestion et du recouvrement des impôts des entreprises

Type de contrat : Apprentissage

Niveau de diplôme préparé :

Niveau 5 (BAC+2)	X
Niveau 6 (BAC+3 ou 4)	X

Domaine d'activité :

Droit, affaires juridiques, fiscalité, notariat	X
Économie, gestion, finances, comptabilité	X

Région : BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE (BFC)

Département : Côte d'Or (21)

Service d'affectation :

Service des impôts des entreprises

Lieu d'affectation :

DIJON

Description de l'employeur :

Comptant près de 100 000 agents, la direction générale des Finances publiques (DGFiP) représente à la fois un service public enraciné dans l'histoire de l'État et une administration nouvelle issue de la fusion en 2008 de la direction générale des impôts et de la direction générale de la comptabilité publique.

Ses missions permettent à la fois de contribuer à la solidité financière des institutions publiques et de favoriser un environnement de confiance dans la société, l'économie et les territoires.

Les services de la DGFIP sont présents sur l'ensemble du territoire, au plus près de ses usagers et de ses partenaires. Installés dans les centres des Finances publiques, ces services appartiennent à différentes catégories, qui reflètent la diversité des missions exercées par la DGFIP et de ses publics.

En matière fiscale, elle exerce les missions suivantes :

- elle conçoit et élabore les textes législatifs et réglementaires relatifs à la fiscalité ainsi que les instructions générales interprétatives nécessaires à leur application,
- elle conçoit et élabore les textes législatifs et réglementaires relatifs au recouvrement des recettes publiques, au cadastre et à la publicité foncière, veille à leur mise en œuvre et exerce les missions d'administration correspondantes,
- elle veille à l'établissement de l'assiette, à la mise en œuvre du contrôle des impôts, droits, cotisations et taxes de toute nature ainsi qu'à leur recouvrement et à celui des autres recettes publiques,
- elle représente le ministère dans les négociations internationales en matière fiscale,
- elle instruit les demandes d'agrément fiscaux.

Les services des impôts des entreprises (SIE)

Les SIE sont les interlocuteurs uniques des PME, des commerçants, des artisans, des agriculteurs et des professions libérales pour le dépôt des déclarations professionnelles (déclarations de résultats, de TVA, de CFE, de CVAE...) et le paiement des principaux impôts professionnels (impôt sur les sociétés, TVA, prélèvement à la source, taxe sur les salaires...).

A noter que les grands groupes et les grandes entreprises disposent d'un interlocuteur spécifique, la Direction des grandes entreprises (DGE) située à Pantin, en Seine Saint-Denis.

Description du poste :

A l'occasion de ces travaux, l'apprenti sera amené à participer principalement à des activités en lien avec la gestion de la population du ressort de la compétence du SIE de DIJON, environ 50 000 entreprises. Il interviendra également sur le recouvrement des impôts de ces mêmes entreprises.

Il sera intégré au sein d'une équipe constituée d'agents B et C pilotée par un cadre de catégorie A.

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, l'apprenti sera suivi dans ses activités par un tuteur.

Description du profil recherché :

Compétences souhaitées :

Connaissances en matière juridique, comptable et/ou fiscale.

Qualité rédactionnelle.

Bonne communication orale.

Aisance informatique.

Qualités attendues :

Discrétion et respect de la confidentialité.
Capacité d'adaptation et sens du travail en équipe.
Sens du service public.
Esprit d'initiative et réactivité.
Capacité d'analyse et de synthèse.
Rigueur et sens de l'organisation.

Informations complémentaires :

Formations de la DGFIP accessibles pour l'appropriation des applications.

Début du contrat : à compter du 1^{er} septembre 2024,

Durée du contrat : 12 mois (ou 24 mois)

Contact email : drfip21.ppr.formationprofessionnelle@dgfip.finances.gouv.fr

Contact téléphonique : 03 80 59 59 04